


SYNEOS
BÉTON

 18 bis, Promenade Marx-Dormoy - 93460 Gournay-sur-Marne
 Tél. : 01 43 05 30 30 - Fax : 01 43 05 24 97
 beton@syneos.eu - www.syneos.eu

 ILE DE FRANCE BETON - S.A.S. au capital de 1 744 170 €
 SIRET 538 554 502 00012 - APE 2363Z

Bon No : 004057038		1ere Gachée : 10:34 (1)	Date : 25/09/2026	SPM2609255995	Zone : SOUS CENTRALE	
Client : C9256002		Quantité : 0.50 m3	Réf. commande(2) : 19358		Véhicule : SC FN998XQ	
ZAC DU SOURDUNOIS		Chantier : SC SOUS CENTRALE			Chauffeur : SC SOUS CENTRAL Centrale : HERME	
77171 Sourdun					CONSEILS DE SECURITE en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
ARRIVEE CHANTIER réelle	DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier	RETOUR centrale	Quantite Origine : 0.50 m3 Quantite Restante : 0.00 m3 Livree Reelle : 0.50		
Code Formule	Désignation(6)(8)	Certification	Classe d'exposition(3)	Classe chlorure	Consistance(7)	Dmax
6J250S1D10	BORDURE				S1	10
Ciment(type et classe) LIGEX FPL1		Additions(type)	Dosage(C+Ka)(5)	Résistance caractéristique(4)		
			0			
Appellation commerciale : SOUS CENTRALE BETON A BORDU CEM II				Température :		
Mode de livraison :				N° Grue :		
				Retour béton		
SERVICES		ADJUVANTS		LIVRAISON RECEPTIONNEE		
CONTRIBUTION CARBONE		0.50 METRE CUBE		Nom: Signature du client:		
CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE		0.50 METRE CUBE				
RESPONSABILITE ELARGIE DU		0.50 METRE CUBE				
PRODUCTEUR		0.50 METRE CUBE				
CONTRIBUTION ENERGETIQUE		0.50 METRE CUBE				
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:						

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cubes.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non